

Réf: Dossier 452740

## Avis de constitution

### SOCIETE « MARANATA LIGHT »

Siège ABIDJAN SONGON-BIMBRESSO, NON LOIN DE  
LA SOCIETE IVOGRAIN, LOT 88, ILOT 11, Lot 88, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/09/2025 , et enregistrés le 29/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARANATA LIGHT »

Objet :

- BTP
- TRANSFERT D'ARGENT
- COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON-BIMBRESSO, NON LOIN DE  
LA SOCIETE IVOGRAIN, LOT 88, ILOT 11, Lot 88, Ilot 11

Dirigeant(s) M SAHOUAN BODJEAN THIERRY WILFRIED  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06085 du 02/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75063/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

